

Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Ana Roch, François Baertschi,
Sandro Pistis, Daniel Sormanni, Thierry Cerutti,
Florian Gander, Patrick Dimier, Jean-Marie
Voumard, André Python, Françoise Sapin,
Francisco Valentin

Date de dépôt : 25 janvier 2021

Proposition de résolution

Soutenons les employés de Swissport et combattons le dumping salarial

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'Aéroport international de Genève subit la plus grande crise de son histoire ;
- que la société Swissport menace de licencier ses employés travaillant à Genève s'ils refusent de nouvelles conditions qui sont inacceptables ;
- que des employés habitant à Genève ne peuvent pas supporter des baisses de salaires allant jusqu'à 1200 francs par mois ;
- que la société Swissport a profité grâce à l'aéroport genevois d'une grande prospérité pendant des années ;
- que la deuxième société en concurrence avec Swissport sur le site de l'aéroport mène une politique de sous-enchère sur les salaires et les prix ;
- que l'AIG et l'Etat de Genève ont une responsabilité sociale directe quant à la façon dont sont traités ces employés des entreprises concessionnaires,

invite le Conseil d'Etat

- à soutenir les employés de Swissport, afin d'éviter le dumping salarial et la crise sociale ;

-
- à éviter une sous-enchère sur les salaires et les prix avec la deuxième société qui est en concurrence avec Swissport ;
 - à contraindre ces deux sociétés à signer une convention collective respectant les travailleurs.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La société Swissport a posé un ultimatum pour que les employés signent de nouveaux contrats de travail avec des baisses de salaires pouvant atteindre 1200 francs par mois. Cette réduction ne correspond pas au coût de la vie à Genève et va mettre de nombreux salariés en difficulté.

Cette manière de faire n'est pas tolérable. L'Aéroport international de Genève ainsi que l'Etat de Genève ont une responsabilité envers les employés de Swissport et une telle dégradation ne peut être tolérée, parce qu'elle empêchera de nombreux employés du canton de Genève d'accéder à ces emplois, parce que le coût de la vie est beaucoup trop élevé.

La société Swissport est en concurrence, sur le site de l'aéroport genevois, avec une deuxième société qui propose des salaires plus bas et pratique ainsi le dumping salarial. On constate ainsi que de nombreux employés de ladite société ne résident pas sur le territoire du canton de Genève où ils ne pourraient pas vivre.

Cette concurrence entre les deux sociétés se fait sur une mauvaise base, c'est-à-dire le niveau des salaires et non l'efficacité. Etant entendu que les deux sociétés se trouvent dans une situation monopolistique appelée duopole, protégées par une concession étatique. Nous ne sommes pas ici dans un marché libre mais dans un espace qui protège les entreprises et non les travailleurs.

Pour éviter cette course à la sous-enchère salariale, la présente motion demande impérativement la signature d'une convention collective décente.

La société Swissport est un héritage de la défunte Swissair qui était l'honneur de notre pays et portait haut les couleurs de notre aéroport. Il est inacceptable de sacrifier ces employés de grande qualité en raison de mécanismes économiques sournois qui empêchent les habitants du canton de Genève de travailler localement.

Il est urgent d'apporter notre soutien aux employés de Swissport et d'empêcher un duopole dérégulé qui met à mal la cohésion sociale.

Nous vous demandons donc, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à cette proposition de résolution.